

Harmoniser la  
documentation juridique  
administrative en Europe ?



Dr. Cornelia Butz, Viola Pettau  
Cour administrative fédérale, Allemagne



SERVICES DE  
DOCUMENTATION  
DEPARTMENTS

## Webinaire

---

Résultats d'un questionnaire sur la  
documentation juridique

# I. Introduction

Remarques d'ordre général sur les services de documentation de l'ACA, le questionnaire et le cadre du séminaire (envisagée) sur la documentation par les membres de l'ACA

# I. Introduction

## Questionnaire sur la documentation des juridictions membres de l'ACA

### Point de départ

●  
Séminaire de documentation à destination des juridictions membres de l'ACA, Leipzig, avril 2020

### Instrument

#### Questionnaire

Questionnaire exhaustif relatif aux services de documentation des juridictions membres de l'ACA et à leurs méthodes de documentation en décembre 2019 (02.12.) : 10 chapitres - 191 questions - 27 participants

#### Thématiques

- Documentation de la jurisprudence administrative
- Documentation des autres documents
- Systèmes d'information juridique
- Coopération judiciaire (JuriFast par l'ACA Europe, RJUE par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE))

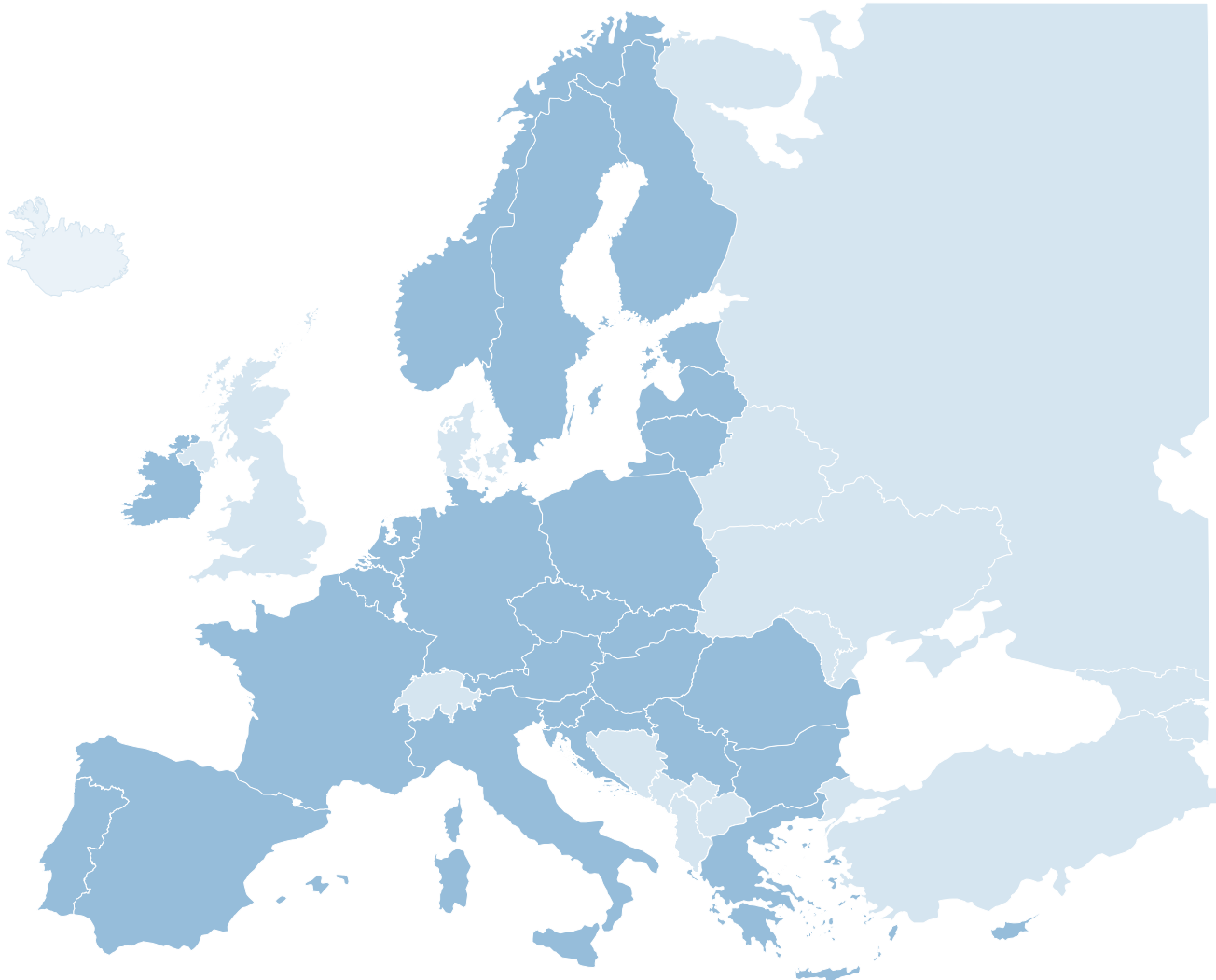
### Objectif

●  
Définir dans quelle mesure les services de documentation des juridictions membres de l'ACA peuvent mieux travailler ensemble

**⚡ Ajustement** du calendrier et de la thématique en raison de la pandémie de Coronavirus : Publication du rapport général sur les résultats du questionnaire fin octobre 2020 → Séminaire virtuel prévu en mars 2021 → Création du présent webinaire pour préparer la visioconférence

# I. Introduction

## Participants au questionnaire relatif à la documentation



Les juridictions les plus élevées des pays suivants, notamment compétentes en matière de droit administratif, ont participé :

- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- République tchèque
- Estonie
- Finlande
- France
- Allemagne
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Pays-Bas
- Norvège
- Pologne
- Portugal
- Croatie
- Serbie
- Slovénie
- Roumanie
- Slovaquie
- Espagne
- Suède

# I. Introduction

## Pourquoi plus de collaboration ? (1)



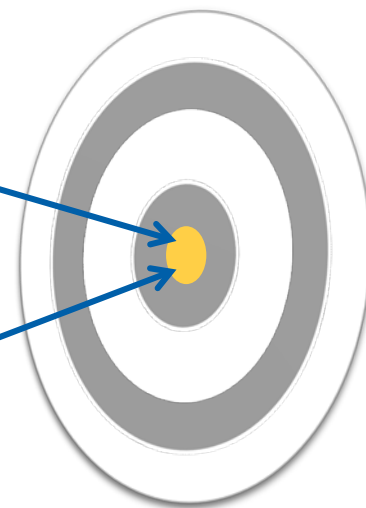
# I. Introduction

## Pourquoi plus de collaboration ? (2)

### Objectifs communs

Nécessité de fournir  
**un accès facile et fiable**  
à l'information juridique

Besoin de plus **d'informations**  
**transfrontalières** au sein de  
l'Union européenne



### Solution ?

**Exploiter les synergies !**

# I. Introduction

## Cadre du séminaire sur la documentation des juridictions membres de l'ACA

### Focus sur l'aspect de la « coopération judiciaire » :

- entre les services de documentation des juridictions membres de l'ACA
- entre les services de documentation des juridictions membres de l'ACA et la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)

# I. Introduction

## De bonnes raisons de collaborer entre juridictions membres de l'ACA (1)

### Juridictions membres de l'ACA

Tous les services de documentation se sont vus confier la même tâche d'indexation des décisions de justice

L'ACA Europe a établi la base de données JuriFast, sur laquelle de nombreuses juridictions membres envoient déjà les décisions pour lesquelles des métadonnées sont créées

L'ACA Europe a eu pendant plusieurs années un Comité d'accompagnement des bases de données



# I. Introduction

## De bonnes raisons de collaborer entre juridictions membres de l'ACA (2)

2/3

Juridictions  
membres de  
l'ACA

Deux tiers des participants à l'enquête peuvent imaginer une collaboration plus étroite entre les services de documentation des juridictions membres de l'ACA.

Suggestions de thèmes pour une future collaboration :

- Un thésaurus commun ou des mots-clés communs
- Une base terminologique pour les traductions
- Des domaines communs (autres qu'EurLex)
- Citation de dispositions juridiques
- Principes directeurs pour la documentation

# I. Introduction

## De bonnes raisons de collaborer entre les membres de l'ACA et la CJUE

Les services de documentation des juridictions membres de l'ACA et de la CJUE présentent des similitudes et ont des points communs :

### La CJUE

- dispose de son propre service de documentation
- a déjà partagé sa base de données interne Dec.Nat. avec les juridictions membres de l'ACA
- a lancé sa plate-forme numérique et la base de données du RJUE pour coopérer avec les juridictions suprêmes nationales. Les juridictions membres de l'ACA utilisent le RJUE pour envoyer leurs décisions
- contribue et utilise la base de données JuriFast de l'ACA

## II. Thématique 1

Le travail effectué par les services de documentation de l'ACA

# II. Le travail des services de documentation de l'ACA

## Objet de la documentation juridique

Qu'est-ce que les services de documentation des juridictions membres de l'ACA documentent ?

Informations juridiques issues de ...

différents domaines du droit, ex:

- droit administratif (tous)
- droit constitutionnel
- droit fiscal
- droit social

différents types de documents, ex :

- décisions de justice (tous)
- avis/recommandations (Conseils d'État)
- littérature juridique
- dispositions légales

# II. Le travail des services de documentation de l'ACA

Thématique du séminaire sur la documentation des juridictions membres de l'ACA

Focus sur la **documentation**



**des décisions  
de justice**

car il s'agit de **l'activité principale** de documentation des juridictions membres de l'ACA.

# II. Le travail des services de documentation de l'ACA

## Résultats du questionnaire

**230 — 20.000**

**Nombre de décisions pour la documentation**

Le nombre de décisions rendues dans le cadre de procédures judiciaires, qui sont disponibles pour documentation par an, varie d'une juridiction à l'autre : entre 230 et 20 000 décisions

**Documentation de toutes les décisions** **50**

Plus de 50% des juridictions documentent toutes les décisions. Les autres documentent une sélection, le taux d'évaluation variant de 2,5% à 70 %.

**La sélection des documents est en grande partie effectuée par les juridictions**

La sélection des documents est en grande partie effectuée par les juridictions elles-mêmes. Dans la majorité des institutions, un juge ou un collègue judiciaire prend cette décision.

**Résultats**

**Publication des décisions sur leur propre page d'accueil**

Une grande majorité de juridictions publient leurs décisions sur la page d'accueil de l'institution ou sur les systèmes d'information internes

**Publication des décisions en accès libre ou payant sur des bases de données juridiques externes** **50**

Jusqu'à 50 % des juridictions publient leurs décisions dans des systèmes d'information juridique externes gratuits ou payants, dans des revues juridiques, dans des recueils de décisions de justice ou dans le journal officiel

**Documentation des décisions émises par d'autres institutions** **1/3**

Environ un tiers des juridictions documentent les décisions relevant du droit administratif qui ont été rendues par d'autres institutions, comme :

- Les tribunaux nationaux de première instance
- La Cour européenne des droits de l'homme
- Les tribunaux de l'UE ou d'autres cours suprêmes nationales

# II. Le travail des services de documentation de l'ACA

## Méthodologie

### Comment les services de documentation des juridictions membres de l'ACA documentent-ils les décisions de justice ?

#### Personnel

- En grande partie via la documentation interne et principalement dans les services de documentation
- Principalement par un personnel ayant une formation juridique
- Dans cinq juridictions, les juges exercent des activités de documentation

#### Règles

- Les règles en matière de documentation sont principalement fixées au sein des juridictions
- Quelques juridictions indiquent leurs règles de documentation à un agent externe qui saisit les métadonnées en leur nom.
- Dans un petit nombre de juridictions, des règles de documentation externes s'appliquent.

#### Outils

- La plupart des juridictions attribuent des mots-clés.
- Plus de la moitié des juridictions produisent un résumé ou un abrégé.
- Moins de la moitié des juridictions rédigent une note de tête et documentent la jurisprudence visée dans la décision.
- Moins de la moitié des juridictions participantes utilisent un index de mots-clés ou une liste de termes contrôlés.
- Quelques institutions extraient des mots-clés.
- Très peu de juridictions utilisent leur propre thésaurus.

#### Bon à savoir

- Environ un tiers des juridictions traduisent les décisions importantes ou les résumés en anglais.
- La majorité des juridictions qui citent les dispositions légales le font manuellement

## III. Thématique 2

Comment parvenir à une plus grande harmonisation de la documentation entre les juridictions membres de l'ACA



# III. Harmonisation de la documentation des membres de l'ACA

## Cadre pour une coopération renforcée

Créer une structure organisationnelle facilitant la coopération entre les services de documentation de l'ACA :

- Mettre en place un comité de pilotage de la documentation (CPD)
- Établir un programme de travail
- Établir un petit budget annuel

# III. Harmonisation de la documentation des membres de l'ACA

## Comité de pilotage de la documentation

### Mise en place d'un comité de pilotage de la documentation (CPD) :

Rassembler les compétences en matière de documentation dans le domaine de la juridiction administrative suprême

Les membres du CPD doivent provenir des services de documentation des juridictions membres de l'ACA

Réduire la charge de travail/éviter les doublons

Profiter des organes existants comme le Groupe de travail « Bases de données » et du travail préparatoire considérable qu'il a réalisé

Planification anticipée

Inviter la CJUE à devenir invité permanent

Légitimité

Approbation par le conseil d'administration de l'ACA

# III. Harmonisation de la documentation des membres de l'ACA

## Programme de travail

Établir un  
programme de  
travail :

Doit contenir tous les domaines de coopération à venir entre les membres de l'ACA

Le CPD peut émettre des propositions sur la meilleure façon d'atteindre les objectifs du programme de travail

La mise en œuvre des propositions est volontaire.

# III. Harmonisation de la documentation des membres de l'ACA

## Budget annuel

Établir un petit  
budget annuel :

- acheter des licences pour une plate-forme de collaboration, si nécessaire
- prévoir trois à quatre réunions virtuelles du CPD par an
- organiser un séminaire de documentation tous les deux ans
- combiner le séminaire avec une réunion des membres du CPD

# III. Harmonisation de la documentation des membres de l'ACA

## Domaines de collaboration – améliorer JuriFast




Qu'est-ce qui peut  
être fait ?

- Encourager les juridictions à publier leurs décisions
- Promouvoir JuriFast à différents niveaux
- Améliorer la convivialité en proposant des tutoriels en ligne étape par étape
- Produire des bulletins d'information pour les utilisateurs
- Encourager les changements suggérés par le CPD
- ...

# III. Harmonisation de la documentation des membres de l'ACA

## Domaines de collaboration – attribution des métadonnées de contenu




Regrouper  
les ressources  
lors de l'attribution  
des métadonnées  
de contenu

Qu'est-ce qui peut  
être fait ?

- Créer un index de mots-clés ou une liste de termes contrôlés
- permettre la traduction de cet index ou de cette liste en plusieurs langues
- essayer de coopérer avec le Groupe Innovation de la CJUE

# III. Harmonisation de la documentation des membres de l'ACA

## Domaines de collaboration – promouvoir l'ECLI




Encourager  
l'usage  
de l'ECLI et  
de l'ECLI XL

Qu'est-ce qui peut  
être fait ?

- accord volontaire des juridictions membres de l'ACA pour utiliser un certain ensemble d'attributs
- relier les mots-clés aux métadonnées ECLI XL
- créer des sessions d'information en ligne

# III. Harmonisation de la documentation des membres de l'ACA

## Domaines de collaboration – attribution des métadonnées formelles



Regrouper  
les ressources  
lors de l'attribution  
des métadonnées  
formelles


Qu'est-ce qui peut  
être fait ?

- faire passer les dispositions nationales et/ou communautaires d'une attribution manuelle à une attribution automatique
- encourager l'utilisation de l'ECLI comme identifiant des décisions
- essayer de coopérer avec le Groupe Innovation de la CJUE



# III. Harmonisation de la documentation des membres de l'ACA

## Domaines de collaboration – Traduction des décisions



Regrouper  
les ressources  
pour produire des  
traductions des  
décisions

Qu'est-ce qui peut  
être fait ?

- identifier et tester les possibilités de traduction automatique
- mettre en place une base terminologique du droit administratif
- essayer de coopérer avec le Groupe Terminologie juridique de la CJUE

## IV. Thématique 3

Comment les services de documentation de l'ACA peuvent-ils travailler en partenariat plus étroit avec la CJUE ?

# IV. Coopération services de documentation de l'ACA/CJUE

## Réseau Judiciaire de l'Union Européenne (RJUE)

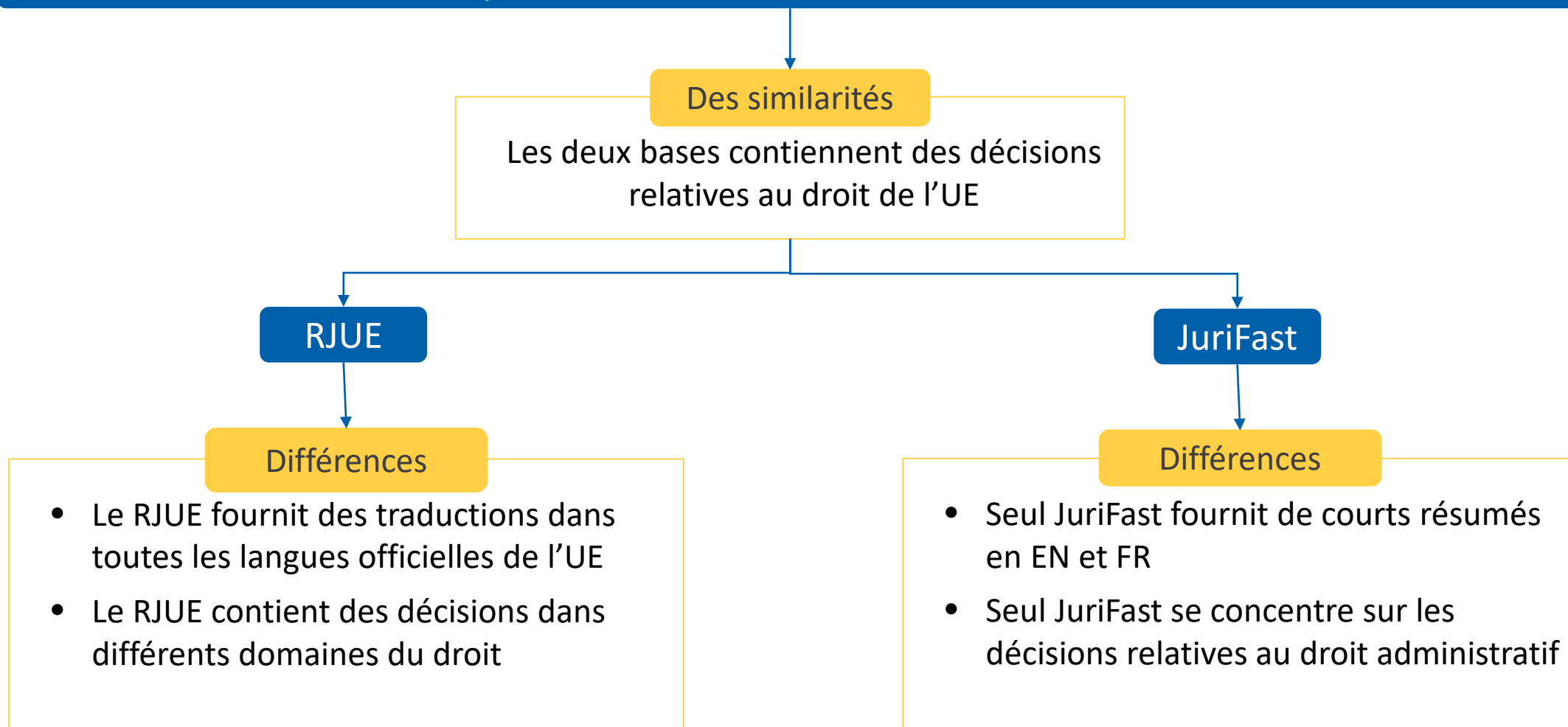
Contributeurs et contenu (au 15 décembre 2020) :

- Réseau établi en 2017
- Accessible aux plus hautes juridictions nationales depuis le 3 janvier 2018
- Contient plus de 13.000 documents
- 11.855 questions préjudicielles **et** 952 décisions nationales de suivi
- 20 juridictions membres de l'ACA envoient leurs décisions sur la base de données du RJUE
- Non seulement une base de données mais aussi une plate-forme d'échange (p.ex. groupes de travail)

# IV. Coopération services de documentation de l'ACA/CJUE

## RJUE vs. JuriFast

Le Groupe de travail « Bases de données » a identifié :



# IV. Coopération services de documentation de l'ACA/CJUE

## Nécessité d'améliorer le RJUE

### Modifications d'ordre général nécessaires :

- évaluer la plate-forme du RJUE
- améliorer la convivialité
- fournir un soutien et assurer la disponibilité
- définir les groupes cibles du RJUE
- accélérer le processus de téléchargement

### Modifications spécifiques nécessaires :

- fournir des données au format XML
- indiquer la pertinence des décisions clés
- indiquer les changements d'interprétation juridique
- fournir des fiches d'information sur les affaires
- fournir des compilations de décisions pour différents sujets

Comment la CJUE  
peut améliorer le  
RJUE :

# IV. Coopération services de documentation de l'ACA/CJUE

## Appui potentiel des services de documentation de l'ACA

Comment les services de documentation de l'ACA peuvent aider la CJUE :

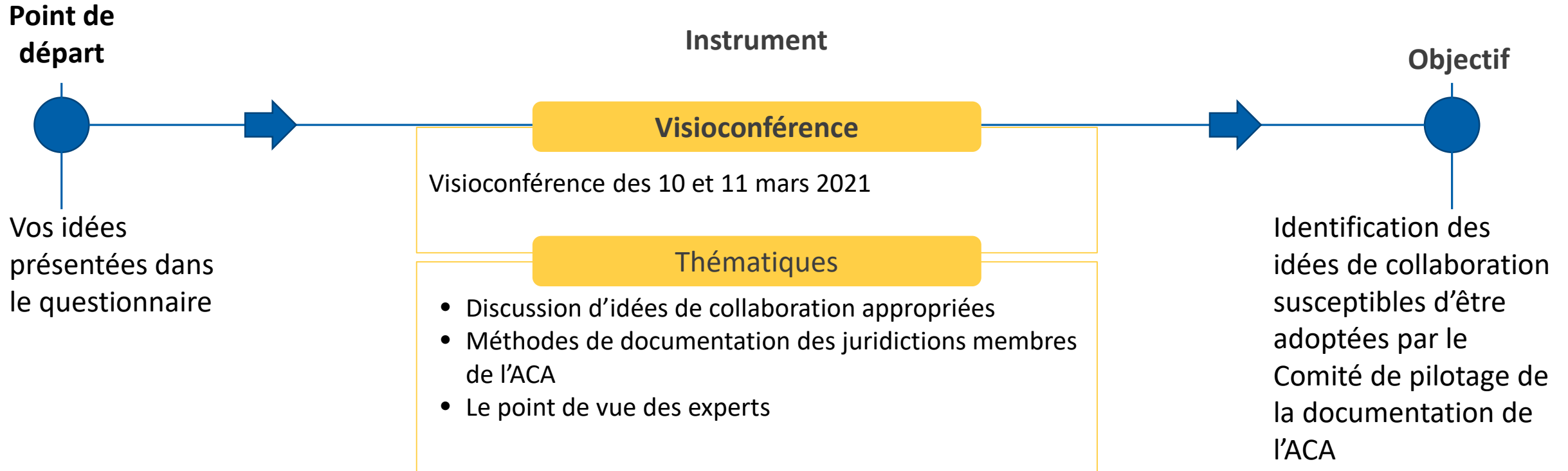
- informer sur les changements nationaux
- fournir des résumés des décisions nationales
- informer sur les sujets importants de l'UE
- informer sur l'impact national des avis de la CJUE
- créer et utiliser des domaines communs
- fournir des compilations de décisions pour différents sujets

## V. Thématique 4

Invitation à une visioconférence

# V. Invitation à une visioconférence

## Discussion sur les méthodes de documentation suggérées





# V. Invitation à une visioconférence

Apprendre à connaître les méthodes de documentation de chacun



Inspirons-nous des méthodes de nos collègues en matière de documentation

Exemples de meilleures pratiques :

- **Estonie** : Règles de documentation communes à toutes les juridictions suprêmes nationales
- **France** : Utilisation d'un thésaurus pour l'attribution de métadonnées de contenu
- **Allemagne** : Contribution à une base de données terminologiques (utilisée par d'autres institutions publiques) comme assurance qualité des traductions
- **Italie** : Citation automatisée des dispositions légales
- **Pays-Bas** : Utilisation d'un index des mots-clés pour l'attribution des métadonnées de contenu
- **Pologne** : Aspects de documentation en Pologne

# V. Invitation à une visioconférence

Apprendre à connaître les méthodes de documentation de chacun



Inspirons-nous du point de vue des experts :

- **D'ECLI à ECLI XL : Pourquoi faire le saut?**  
Conférencier : Marc van Opijnen
- **Aperçu des pratiques de documentation de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE)**  
Conférencier : CJUE

# V. Invitation à une visioconférence

## Un programme de travail pour le Comité de pilotage de la documentation



Faites-nous savoir quelles idées issues du webinar devraient faire partie du futur programme de travail du Comité de pilotage de la documentation (CPD) :

- Possibilité de voter :
  - Classer nos suggestions/idées pour une meilleure collaboration entre les juridictions membres de l'ACA
  - Classer nos suggestions/idées pour une meilleure collaboration entre les juridictions membres de l'ACA et la CJUE
- Les propositions ayant obtenu la majorité des voix seront présentées au conseil d'administration de l'ACA au printemps 2021

# V. Thématique 4 : Invitation à une visioconférence

Votre participation nous importe



Merci beaucoup pour votre attention.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à notre visioconférence les 10 et 11 mars 2021.

Restez à l'écoute pour plus de détails.

Vous avez des questions ou besoin d'informations complémentaires ?

N'hésitez pas à nous contacter par courrier électronique ou par téléphone :

- [Cornelie.Butz@bverwg.bund.de](mailto:Cornelie.Butz@bverwg.bund.de)  
+49 (0)341 2007 1600
- [Viola.Pettau@bverwg.bund.de](mailto:Viola.Pettau@bverwg.bund.de)  
+49 (0)341 2007 1410